

Plan national d'actions pour le Phragmite aquatique
Déclinaison régionale Pays de la Loire
2010 - 2014

Comité de pilotage régional du 13/01/2015 de 14h00 à 17h15

Compte-rendu

Franck Latraube (LPO 44) & Arnaud Le Nevé (Dreal PDL)

Présents :

Christine Blaize (Bretagne Vivante – SEPNB), David Bourdeau (CG 44), Ludivine Boutroue Région Pays de la Loire), Frédéric Corre (LPO), Chantal Deniaud (Chambre d'Agriculture 44), Hubert Dugué (association Acrola), Julien Foucher (association Acrola), Julien Gonin (LPO 17), Jérôme Guével (Conservatoire du littoral), Samuel Havet (LPO 49), Lucie Herber (CG 44), Denis Lafage (Corela), Franck Latraube (LPO 44), Kristell Le Bot (GIP Loire-Estuaire), Arnaud Le Nevé (Dreal Pays de la Loire), Laurence Le Roy (Sivom Loire et Goulaine), Jean-François Maillard (ONCFS), Élise Maritano (CG 44), Matthieu Marquet (PNR de Brière), Marianne Murgues (PNR de Brière), Olivier Poisson (RTE), Benoit Teillet (Sivom Loire et Goulaine).

Excusés :

Didier Boissault (DDT 49), Jean-Luc Chil (ONCFS), Maud Courcelaud (Agence de l'eau Loire-Bretagne), Philippe Della Valle (Cap Atlantique), Perrine Dulac (LPO 85), Sylvain Hunault (LPO 17), Frédéric Jiguet (CRBPO), Jean-Luc Maisonneuve (Syndicat mixte EDENN).

Ordre du jour

Introduction (20 min) :

- Les PNA en Pays de la Loire (Arnaud Le Nevé)
- Nouvelles internationales sur le Phragmite aquatique (Arnaud Le Nevé)
- L'évaluation du PNA en 2015 (Christine Blaize)

La cartographie des habitats :

- point sur la Brière : stage 2014 (Matthieu Marquet, 10 min),
- point sur Grand-Lieu (Franck Latraube/Sébastien Reeber, 10 mn),
- la centralisation régionale des cartes (Arnaud Le Nevé/Franck Latraube, 10 mn)

MAET : suite de la mesure "bandes refuges" (Chantal Deniaud/Franck Latraube, 25 min)

Jussie en Brière et mesures de lutte : impacts sur les habitats du phragmite aquatique ? (Matthieu Marquet, 20 min)

Études 2014 en baie de l'Aiguillon (télémétrie, régime alimentaire) et sur la RNN de la Belle-Henriette (Julien Gonin, 25 min)

Les travaux de l'association Acrola en Pologne et Donges (10 min)

Perspectives 2015 et futures dont financement du baguage (Arnaud Le Nevé, Franck Latraube, Christine Blaize, 30 min).

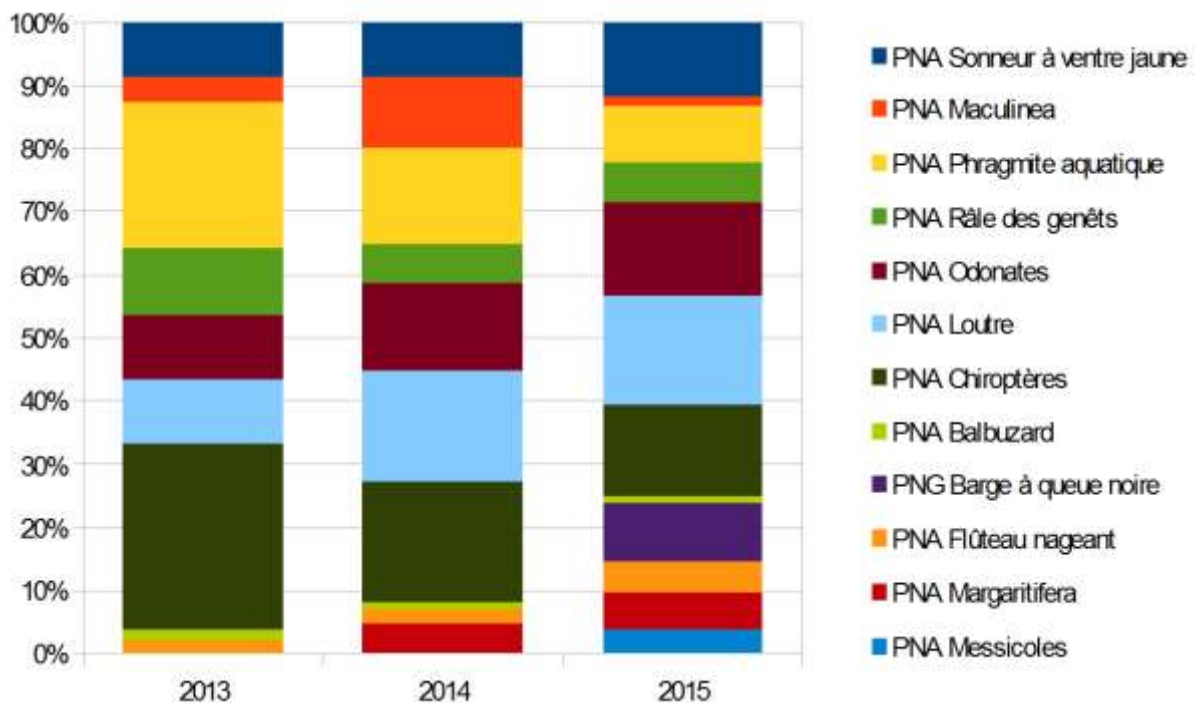
Questions diverses

Introduction

En préambule, rapide tour de table.

Les PNA en Pays de la Loire (Arnaud Le Nevé)

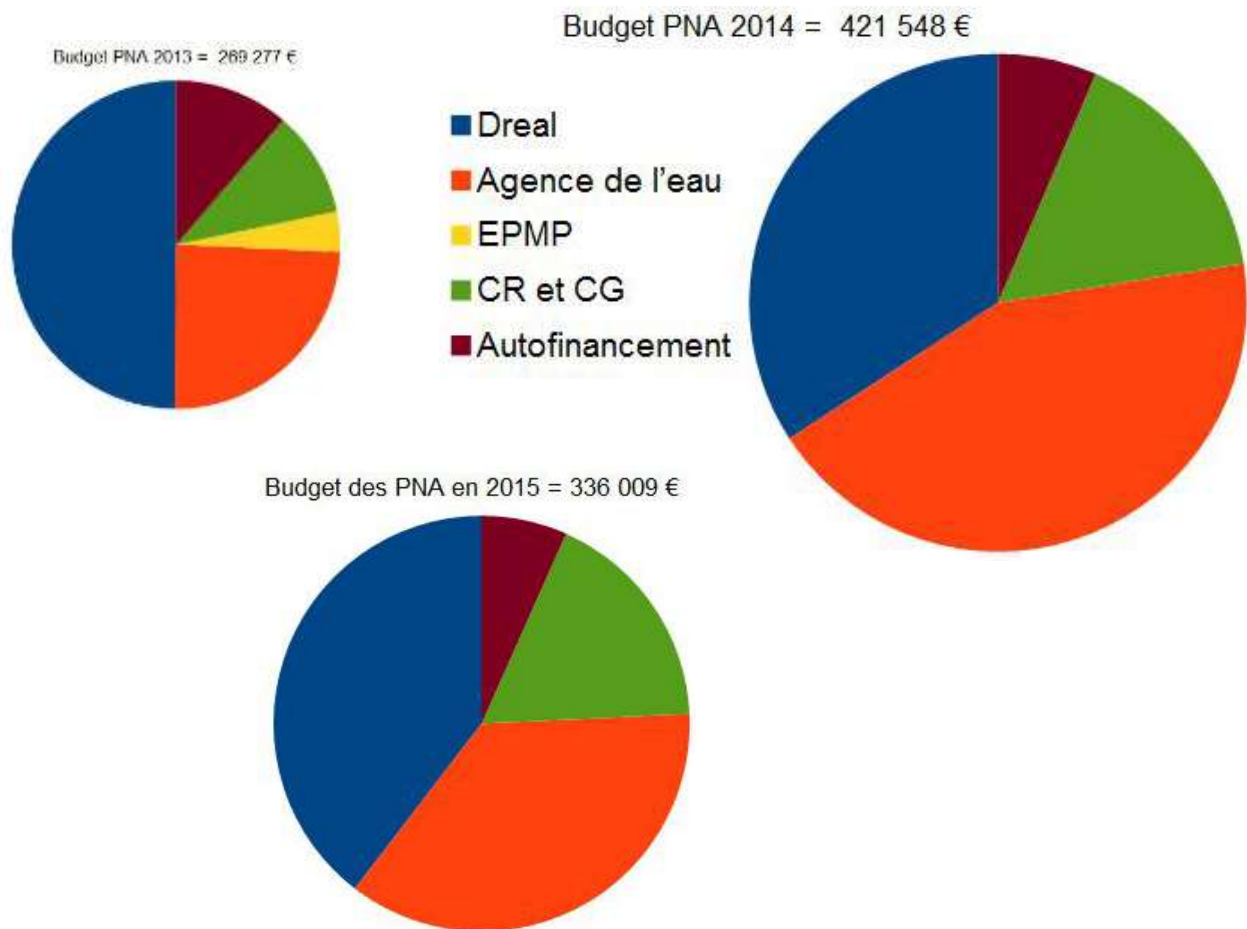
Parts relatives des PNA en Pays de la Loire de 2013 à 2015 dans le budget annuel (hors financements Natura 2000) :



L'évolution de la part du PNA Phragmite aquatique diminue depuis trois ans. Ça n'est cependant le cas du budget annuel qu'entre 2014 et 2015. Il était de 62 523 € en 2013, 63 887 € en 2014 et il est de 30 243 € en 2015. Cette diminution s'explique par l'arrêt du baguage sur des sites où les études de 2013 et 2014 ont apporté les réponses aux questions que les gestionnaires se posaient (RNN de la baie de l'Aiguillon et de la Belle-Henriette), et par la difficulté à justifier auprès des financeurs, le baguage annuel régulier ou irrégulier sur certains sites.

Enfin, le baguage n'apparaît plus comme une action prioritaire du PNA en comparaison des actions de conservation des habitats de l'espèce. Celles-ci sont encore peu nombreuses. Par ailleurs, une grande partie des cartographies d'habitats sur les sites de halte a été faite.

Budget de fonctionnement et d'investissement des PNA en Pays de la Loire (tous PNA confondus) de 2013 à 2015 (hors financements Natura 2000) :



Informations internationales (Arnaud Le Nevé)

Retour sur le séminaire polonais du 9 au 11 octobre 2014 à Goniadz : toutes les informations figurent dans le compte-rendu de cette rencontre, à télécharger [ici](#).







Les dates de la prochaine réunion des parties signataires du Mémorandum international d'entente en 2015 ne sont pas encore connues.

En complément de l'exposé de la problématique d'érosion marine par Raphaël Musseau lors de cette rencontre internationale, Kristell Le Bot propose de travailler cette question sur l'estuaire de la Loire sur des secteurs en particulier avec le modèle RUN 3D sur la modélisation de la submersibilité des terrains, en lien avec la recréation de vasières.

(cf. cahiers indicateurs sur les surfaces marnantes et sur la submersibilité latérale ; http://www.loire-estuaire.org/accueil/nos_ressources/cahier_indicateurs).

En complément de l'information sur la thèse de Joanna Dziarska, Julien Gonin revient sur les résultats du sexage moléculaire qui montre que les mâles sont porteurs de plaque incubatrice (cf. blog du CRBPO en annexe).

Arnaud Le Nevé rappelle les tendances des populations nicheuses. L'objectif du Mémorandum lors de la seconde réunion des parties signataires en mai 2010 est de sortir l'espèce de la liste rouge mondiale de l'UICN à l'horizon 2020. On en est loin puisque l'on constate toujours un déclin sur presque tous les pays.

	Min	Max	Année	Remarque	Tendance
Poméranie	12	14	2014		
Pologne	2 700	3 460	2009	2 000 chanteurs à Bagno Lawki en 2014 (un record)	
Ukraine	3 500	3 850	2014		
Biélorussie	2 968	5 548	2014		
Lithuanie	106	106	2014		
Hongrie	0	0	2014		
TOTAL	9 286	12 978	2014		

Pose de GLS sur des Phragmites aquatiques nicheurs en Ukraine (2012/2013 et 2013/2014) : les premiers résultats suggèrent une voie de migration continentale et méditerranéenne pour les mâles équipés, ce qui n'était pas connu jusqu'à présent. Le littoral méditerranéen français n'est pas prospecté par le baguage durant le mois d'août. Hubert Duguet mentionne, qu'en Catalogne, des adultes ont été capturés en 2014 dès le 19 juillet.

Retour sur le Copil national du 12 décembre 2014 (Christine Blaize)

Programme « migration » : les analyses réalisées à la suite du travail de Mickaël Jaffré et au début de la thèse de Simon Rolland révèlent que les dates de migration ont avancé de 10 jours en 30 ans.

Retour sur les MAEC et les contrôles ASP : Christine Blaize indique que Raphaël Musseau commence à travailler sur la problématique de l'érosion marine et qu'il s'intéresse donc à la compensation de cette érosion de l'autre côté des digues, en terres agricoles en bordure de zone littorale. Des travaux de gestion étaient en cours avec une agricultrice en « Bio » et les contrôles par l'ASP ont entraîné une décote de toutes les surfaces engagées avec une demande de remboursement.

Cet aspect de la conservation des habitats de l'espèce via l'information ou la formation des ASP n'a pas été traité dans ce PNA 2010-2014 et pourrait constituer une priorité dans un PNA renouvelé.

Le PNA 2010-2014 est désormais terminé et 2015 est une année de bilan et d'évaluation. Par souci d'économies budgétaires, le ministère a, dans un premier temps, programmé un simple bilan du PNA auprès de l'animateur national, Bretagne Vivante. Cependant, des voix se sont

élevées lors du Copil national du 12 décembre dernier pour mettre en garde sur la compatibilité juridique et réglementaire de ce simple bilan, en l'absence d'une évaluation par un organisme indépendant. Nous attendons la décision du ministère sur ce point. NB : Un mail de Michel Ledart (précédent notre COPII) et daté du 30/01/15, confirme que « *le MEDDE confie à titre exceptionnel le bilan ainsi que l'évaluation du PNA à Bretagne Vivante, opérateur National du PNA. Cette évaluation se fera sous le contrôle de la DREAL Bretagne qui assure le pilotage du PNA à l'échelle nationale et celui du COPIL. Ce document sera examiné par la commission faune du CPN.* »

Le bilan sera fait quoiqu'il en soit et la DREAL Bretagne met en place un comité technique. Elle propose à quiconque serait intéressé de se joindre à ce comité technique de réalisation du bilan : contacter Michel Ledard à la DREAL Bretagne ou à Christine Blaize christine.blaize@bretagne-vivante.org.

La question de la fusion du PNA Phragmite aquatique avec d'autres PNA rattachés est posée par le ministère. Dans l'interplan, la DREAL Pays de la Loire demandera les mêmes moyens au ministère pour continuer à financer l'animation régionale. Quid de l'Aquitaine, Poitou-Charentes ?

Cartographie des habitats

Cartographie des habitats du PNR de Brière (Marianne Murgues)

Le diaporama de cette présentation est téléchargeable [ici](#)

Il s'agit d'une démarche expérimentale. La méthode peut-elle répondre à la question de départ ? A priori oui à 75%. Le travail est mené sur 25 000 hectares, c'est à dire l'ensemble du Parc, ce qui suppose des techniques adaptées à cette vaste surface.

Le satellite Pleiade n'a pas pu être utilisé sur l'ensemble de la Brière pour des raisons de coûts. La cartographie a donc été couplée avec la BD carto.

Les résultats paraissent clairs d'autant que la typologie utilisée est proche de celle des habitats du Phragmite aquatique. Il est cependant proposé au PNR de Brière de faire une traduction cartographique de ces résultats en utilisant la typologie des habitats du Phragmite aquatique, incluant une synthèse des surfaces par habitat.

Cartographie des habitats du lac de Grand-Lieu (Franck Latraube)

Ce travail de cartographie sous Autocad a eu pour objectif de mettre en forme les données aujourd'hui disponibles datant de 2004 selon la typologie des habitats du Phragmite aquatique. La SNPN prévoit de s'équiper d'un SIG en 2015 et de refaire une campagne de cartographie des habitats sur l'ensemble du Lac.

Ludivine Boutroue mentionne que la RNR a refait sa cartographie en 2014 dans le cadre de la réactualisation de son plan de gestion.

Il est demandé par la DREAL de prendre contact avec le gestionnaire de la réserve pour travailler sur la traduction de cette cartographie en habitats du Phragmite aquatique.

Centralisation régionales des cartes

La centralisation régionale des cartes d'habitats du Phragmite aquatique et leur accès public présenteraient l'intérêt de mettre à disposition des décideurs et des gestionnaires de sites, des informations sur les sites à protéger, à acheter, pour le choix des MAEC, et leur évolution dans le temps favorable ou défavorable pour l'espèce.

Au niveau national, Christine Blaize indique que le Copil du 12 décembre 2014 a évoqué le stockage de ces cartes sur le site de l'INPN. Ce chantier sera discuté à l'occasion du renouvellement du PNA. Toutes les régions n'ont pas encore terminé leur cartographie, et par ailleurs, il est prévu dans le PNA actuel qu'elle soit renouvelée tous les 5 ans.

La déclinaison régionale du PNA peut avancer de son côté sur la réflexion de cette mise à disposition en Pays de la Loire. Arnaud le Nevé indique que la cartographie des habitats pourrait être mise en ligne sur le site de la DREAL, après rassemblement des diverses cartes par la LPO 44 en tant qu'animateur régional.

Géopal est aussi évoqué par Ludivine Boutroue comme outil de communication, mais il s'agit d'une plateforme d'information. Se pose donc quoiqu'il en soit la question du stockage des cartes.

Sur l'estuaire de la Loire, Kristell Le Bot mentionne que Frédéric Bioret, phytosociologue à l'Université de Bretagne occidentale, a refait une campagne de terrain en 2013 et 2014 sur Lavau dans le cadre d'une étude sur le changement climatique. Il serait intéressant de récupérer ces cartes.

Jérôme Guével mentionne que le CERL, dans le cadre de la réactualisation de son plan de gestion en 2015, va réactualiser la cartographie des habitats. Il serait intéressant d'y inclure la typologie des habitats de l'espèce.

Les MAEC en Loire-Atlantique (Chantal Deniaud)

Le diaporama de cette présentation est téléchargeable [ici](#)

Rappel : la Chambre d'agriculture est opérateur MAEC sur l'estuaire de la Loire en l'absence d'opérateur Natura 2000.

Les MAEC sont basées sur le volontariat des agriculteurs.

Concernant la « mesure roselière » il est possible de ne pas la déclarer à la PAC et de passer une mesure MAEC (donc l'agriculteur ne touche pas les aides PAC mais bien les MAEC). C'est bien un engagement unitaire (milieux 04) dans lequel on définit ce que l'on y fait : fréquence de fauche, etcDe plus, il doit y avoir un suivi par un organisme compétent (CERL, association de protection de la nature, ONCFS, CG44).

Samuel Havet cite l'exemple des « Basses Vallées angevines » sur la mise en place des MAEC où 50 jours sont financés par la Région. Sur l'estuaire de la Loire en l'absence de binôme, la Chambre est actuellement seule mais souhaite être aidée par la LPO44. Un financement via la Région reste donc à trouver.

Christine Blaize cite l'exemple du Groupe Ornithologique normand qui a obtenu que les fauches se fassent en rotation une année sur deux.

Mesure « bandes refuges », avec retard de fauche jusqu'en septembre : cette mesure est très attendue pour le Rôle des genêts et le Phragmite aquatique. Arnaud Le Nevé souligne qu'elle sera également favorable au PNA « pollinisateurs sauvages ».

Il est nécessaire que cette mesure passe hors plafond afin qu'elle incite les agriculteurs à la prendre.

Point sur les contrôles ASP : il est précisé que la nomenclature (roselières, prairies, etc.) est fixée par BCAE (Bonne Condition Agro-Environnementale) via un arrêté préfectoral. Arnaud Le Nevé demande qu'un état des lieux soit réalisé au niveau national sur ces BCAE dans le cadre du nouveau PNA afin de se donner les moyens de faire évoluer la nomenclature et les contrôles.

Frédéric Corre signale qu'il faut faire bouger les lignes car le risque est réel de voir évoluer les MAEC vers une intensification du système (effet pervers).

Les surfaces non-éligibles telles que les vases nues, ne peuvent pas être sorties des MAEC car elles sont sujettes à une forte variabilité interannuelle fonction des conditions météorologiques.

La Jussie « terrestre » en Brière et mesures de lutte : impacts sur les habitats du phragmite aquatique ? (Matthieu Marquet)

Le diaporama de cette présentation est téléchargeable [ici](#)

Faute de temps cette présentation n'a pas malheureusement pas pu être faite.

Étude de l'écologie du Phragmite aquatique en baie de l'Aiguillon et présence sur la Belle-Henriette (Julien Gonin)

Le diaporama de cette présentation est téléchargeable [ici](#)

RNN de la Belle-Henriette : le Phragmite aquatique y a déjà été capturé il y a douze ans. Le baguage de 2014 a confirmé la fréquentation du site avec 7 individus capturés, dans un contexte d'évolution subhalophile des habitats après l'ouverture du cordon dunaire lors des tempêtes de l'hiver 2014.

RNN de la baie de l'Aiguillon : quatrième et dernière année de baguage en 2014 associée à un suivi par radiopistage pour connaître la sélection des habitats et une étude du régime alimentaire. Dans l'attente des résultats sur la sélection des habitats (analyse de la triangulation en cours) et du régime alimentaire (analyse des fientes par le Museum national d'histoire naturelle), les données de baguage indiquent un déclin continu du nombre d'individus capturés, y compris de l'indice 93 qui prend en compte l'effort de capture (longueur de filet et nombre de jours d'ouverture).

Études de l'association ACROLA à l'international (Pologne et Afrique) et sur l'estuaire de la Loire à Donges-est (Julien Foucher et Hubert Dugué)

Le diaporama de cette présentation est téléchargeable [ici](#)

Projets 2015

Suivi par le baguage de la migration à Donges-est, estuaire de la Loire (Association Acrola) : l'antériorité et l'historique de cette station qui joue un rôle important dans le suivi de la migration de l'espèce au niveau national, ont permis à la DREAL de justifier auprès de l'Agence de l'Eau la nécessité de soutenir ce suivi.

Étude de la migration postnuptiale du Phragmite aquatique sur le site de la Seilleray, Mauves-sur-Loire (LPO 44), site Natura 2000 vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé : l'exploration de ce nouveau site a permis à la DREAL de justifier auprès de l'Agence de l'Eau la nécessité de soutenir ce suivi.

Suivi par le baguage de la migration en Brière (PNR de Brière) : l'irrégularité du suivi, en l'absence d'autres arguments permettant de défendre ce projet, n'a pas permis de le justifier auprès de l'Agence de l'Eau.

Questions diverses

Question de Julien Gonin : l'AWCT s'est-elle positionnée sur le baguage en France ?

Réponse de Christine Blaize : l'AWCT souhaite que la France continue avec les autres pays. Le CRBPO souhaite analyser les données et maintenir le protocole ACROLA. Il faut attendre les analyses et les résultats de la thèse en cours.

Arnaud Le Nevé a demandé au CRBPO une stratégie d'échantillonnage nationale pour avoir une vision sur les besoins scientifiques de moyens et longs termes, incluant des phases de bilan et de conclusion. L'enjeu est de disposer d'arguments qui permettront de défendre des budgets d'investissements au sein de l'administration et auprès des financeurs. Frédéric Corre insiste sur l'importance d'avoir ces phases de bilan et de conclusion se traduisant par des publications pour valoriser et expliquer l'intérêt scientifique du baguage auprès des gestionnaires de sites, voire des bagueurs eux-mêmes.

Projet de RNN de l'estuaire de la Loire

Arnaud Le Nevé rappelle que Ségolène Royal a donné le feu vert en décembre 2014 pour préfigurer la réserve naturelle nationale. Les services de l'État (Division biodiversité du SRNP à la DREAL) s'attèlent à la première étape qui consiste d'ici un an à produire un « dossier de demande de prise en considération » pour la Ministre. Ce dossier comporte les éléments suivants :

- étude scientifique attestant d'un intérêt écologique au regard des objectifs prévus aux articles L. 332-1 et L. 332-2 du code de l'environnement ;
- étude indiquant les milieux à protéger ainsi que leur superficie approximative ;
- liste des sujétions prévues ;
- évaluation des coûts de gestion de la réserve ;

- note d'information relative aux indemnisations éventuelles des propriétaires et titulaires de droits réels ;
- rapport du service déconcentré chargé de la protection de la nature ;
- observations du préfet qui engage les consultations nécessaires et informe le Conseil régional ;
- avis du CNPN.

A l'issu de ce rapport, la ministre décidera si on poursuit la procédure de création de la réserve avec l'organisation des consultations locales, la réalisation d'autres études techniques, la consultation interministérielle en vue d'élaborer le futur décret de classement. Il faut s'attendre à plusieurs années de procédures administratives.

En parallèle, la Région travaille sur la création d'un Parc naturel régional.

Arnaud le Nevé et Franck Latraube remercient l'ensemble du COPIL pour la qualité des échanges.

Synthèse des décisions : feuille de route 2015

Prendre contact avec le gestionnaire de la réserve naturelle régionale du lac de Grand-Lieu pour traduire la cartographie des habitats qui vient d'être réalisée selon la typologie des habitats du Phragmite aquatique (Franck Latraube, Ludivine Boutroue).

Étudier la possibilité de mettre en ligne les cartographies d'habitats du Phragmite aquatique sur le site internet de la DREAL et/ou via Géopal (Arnaud Le Nevé), après rassemblement par l'animateur régional (Franck Latraube).

Récupérer les cartes d'habitats réalisées par Frédéric Bioret (Université de Bretagne occidentale) sur l'estuaire de la Loire en 2013 et 2014 (Franck Latraube, GIP Loire-estuaire).

Demander au CERL la possibilité d'intégrer une couche « habitats du Phragmite aquatique » dans la réactualisation de la cartographie des habitats, à l'occasion de son nouveau plan de gestion en 2015 (Franck Latraube).

Programmer le renouvellement des cartographies d'habitats qui le nécessitent (tous les 5 ans dans le PNA) ; (Franck Latraube).

Diffuser le cahier des charges de la mesure de fauche en rotation obtenue par le Groupe ornithologique normand (Christine Blaize et Franck Latraube).

Réaliser un état des lieux au niveau national sur ces BCAE dans le cadre du nouveau PNA pour se donner les moyens de faire évoluer la nomenclature roselières et prairies, et les contrôles ASP (Christine Blaize avec le concours des animateurs régionaux).

A l'occasion du renouvellement du PNA, soulever la nécessité de disposer par le CRBPO d'une stratégie nationale d'échantillonnage par le baguage, incluant des phases de conclusion (publications), pour aider à la prise de décision des gestionnaires de sites et des financeurs (Christine Blaize, Arnaud Le Nevé).

Sites Natura 2000 :

- accompagner les animateurs Natura 2000 dans la promotion des MAEC favorables à l'espèce auprès des agriculteurs (Franck Latraube) ;
- mettre à jour les FSD des sites de halte ne mentionnant pas l'espèce lorsque son passage est avéré et actualiser les Docobs manquants d'actions favorables aux habitats de l'espèce (Arnaud Le Nevé et Franck Latraube).



CRBPO Info

Les dernières nouvelles du baguage et
des bagueurs du CRBPO



jeudi 13 novembre 2014

Mâle ou femelle ? Le sexe des Phragmites aquatiques



photo F. Jiguet

Un Phragmite aquatique adulte, capturé en baie de Seine en août 2009. Mâle ou femelle ?

Durant l'été 2013, les bagueurs du CRBPO ont prélevé quelques petites plumes de corps sur les Phragmites aquatiques (*Acrocephalus paludicola*) capturés en migration. L'objectif était d'effectuer un sexage moléculaire pour déterminer les patrons phénologiques de la migration, projet porté par une chercheuse polonaise, Katarzyna Wojczulanis-Jakubas, de l'Université de Gdańsk. Notre collègue vient de nous envoyer quelques résultats, notamment ceux concernant les adultes. Pour certains, les bagueurs avaient proposé un sexe 'morphologiques', sur la base le plus souvent de restes ou non de plaque incubatrice (zone de peau nue sur le ventre qui sert à mieux chauffer les oeufs en incubation, généralement présente chez les femelles). Si les individus déterminés mâles sur le terrain s'avèrent être des mâles génétiques (2 femelles seulement sur '21 mâles', donc plus de 90% d'oiseaux bien sexés), il n'en est pas de même pour les 'femelles' : 10 sur les 23 sont en fait des mâles. Ce chiffre n'est pas très loin d'une répartition au hasard.

Cela laisse supposer que de nombreux mâles ont aussi une plaque incubatrice, et qu'ils participent donc à l'incubation. Au final, sur 44 individus adultes, il y avait non pas 21 mâles et 23 femelles, mais 29 mâles et 15 femelles, soit deux mâles pour une femelle.

Publié par CRBPO à 06:49

Le blog des bagueurs du CRBPO

JE SUIS CHARLIE

Qui êtes-vous ?

CRBPO

Afficher mon profil complet

Share It

[f Share this on Facebook](#)
[t Tweet this](#)
[View stats](#)
[\(NEW\) Appointment gadget >>](#)

Rechercher dans ce blog

Libellés

- [Acrola \(1\)](#)
- [Alouette des champs \(1\)](#)
- [Annuaire \(1\)](#)
- [Axe 3 \(1\)](#)
- [bibliographie \(1\)](#)